



**HAL**  
open science

## Introduction

Florence Haegel

► **To cite this version:**

Florence Haegel. Introduction. Florence Haegel; Florence Haegel. Partis politiques et système partisan en France, Presses de Sciences Po, pp.11 - 22, 2007, 9782724610016. hal-03459534

**HAL Id: hal-03459534**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03459534>**

Submitted on 1 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Introduction

---

Florence HAEGEL

Ces dernières années, nombreux sont ceux qui ont déploré le fait que l'étude des partis politiques ait été négligée en France. La rareté des travaux consacrés aux partis, mais également des colloques ou des groupes de travail leur étant dédiés<sup>1</sup> en témoignait. Elle se manifestait également par le peu de publications inscrivant l'analyse des partis, et en particulier des organisations françaises, dans les débats scientifiques en cours. En effet, les ouvrages disponibles en français sont soit des manuels à destination des premières années universitaires<sup>2</sup>, soit des livres défendant un type d'approche bien spécifique<sup>3</sup>. En anglais, des synthèses sur les partis français ont

1. *De ce point de vue, la situation a commencé à changer, comme le signalent différentes initiatives scientifiques : par exemple, la publication d'ouvrages (cf. Dominique Andolfatto, Fabienne Greffet et Laurent Olivier (dir.), Les Partis politiques : quelles perspectives ?, Paris, L'Harmattan, 2001), l'organisation de colloques (cf. le colloque organisé par l'Association française de science politique en 2002 sur Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs), ou la mise en place d'un groupe de travail sur les partis politiques, le Groupe d'étude sur les organisations partisans et les partis (GEOPP) à l'Association française de science politique.*

2. *Pierre Bréchon, Les Partis politiques, Paris, Montchrestien, 1999 ; et Éric Agrikoliansky, Les Partis politiques en France au 20<sup>e</sup> siècle, Paris, Armand Colin, coll. « Synthèse », 2000.*

3. *Daniel-Louis Seiler, Les Partis politiques en Occident. Sociologie historique du phénomène partisan, Paris, Ellipses, 2003 ; et Michel Offerlé, Les Partis politiques, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2002 [4<sup>e</sup> éd.].*

récemment été publiées<sup>4</sup>. Destinées aux personnes intéressées par la « *French politics* », elles sont généralement faites d'une succession de chapitres, plus descriptifs que problématiques, présentant les caractéristiques de chacune des organisations.

Cette désaffection apparaissait paradoxale si l'on considère que Maurice Duverger, précurseur dans le domaine, est sans doute le politiste français le plus cité dans le monde. Elle renvoyait à la croyance commune dans une perte de centralité des partis, alimentée par le constat du déclin de leur capacité mobilisatrice et par l'attrait que suscite toujours l'étude des organisations politiques alternatives, et renforcée par l'idée de leur croissante marginalisation dans l'élaboration de l'action publique. Et pourtant, pendant ce temps-là, les partis français se transformaient. Des fusions, des scissions et des changements d'alliance infléchissaient l'équilibre général du système partisan et pouvaient témoigner de sa réactivité face à l'affirmation de nouveaux clivages. La mise en place d'un financement public et de règles de parité renforçait leur encadrement public et modifiait leur fonctionnement interne. L'accroissement des pouvoirs des adhérents dans la sélection du personnel partisan (leaders et candidats) et, quoique de manière plus marginale, dans la définition des programmes, renforçait le système de rétribution interne, mais également la place des partis dans les mécanismes de recrutement politique. Enfin, la modification du sens même donné à l'adhésion, avec par exemple l'invention des e-adhérents, illustre leur effort pour s'adapter à la concurrence et à la mutation des formes d'engagement politique.

---

4. Jocelyn Evans (ed.), *The French Party System*, Manchester, Manchester University Press, 2003 ; et Andrew Knapp, *Parties and the Party System in France. A Disconnected Democracy ?*, New York (N. Y.), Palgrave, 2004.

Pour pallier ce manque, des travaux ont été engagés et progressivement menés à terme par de jeunes chercheurs redonnant vie à ce domaine. Cet ouvrage comble un vide éditorial et rend visible un renouvellement en cours, à travers toutes ses facettes. La diversité renvoie d'abord aux différents cadres d'analyse mobilisés puisque sont représentées des contributions relevant d'approches « sociétale », « cognitiviste », « néo-institutionnelle », etc., mais également aux différentes problématiques interrogées. Ainsi, des notions aussi centrales que celles d'idéologie ou de culture partisane, de pluralisme ou de démocratie interne sont mises à l'épreuve, et partant, des auteurs aussi canoniques que Roberto Michels, Maurice Duverger ou Giovanni Sartori sont convoqués et discutés. La diversité tient aussi aux différentes méthodes utilisées : étude localisée, enquête qualitative fondée sur des entretiens compréhensifs, enquête quantitative, etc. Le dernier signe de l'intention de multiplier les points d'observation se manifeste par l'attention portée au système partisan, objet d'étude encore plus négligé que les partis.

Cet ouvrage n'a donc pas l'ambition de rendre compte, de manière la plus complète possible, de l'état de la littérature scientifique, des approches disponibles et des controverses en débat. Pour autant, il ne réduit pas son objectif au fait de fournir des connaissances actualisées sur les partis français et le système qu'ils forment ou d'appliquer une réflexion standardisée à chaque parti étudié. Il part de l'idée que le regain d'intérêt porté aux partis ne peut se faire qu'en rendant lisibles les débats et les questions que leur analyse soulève. Partant de ce constat, il fait le pari d'appliquer une perspective théorique spécifique à une organisation donnée ; en bref, de construire des cas. Chaque chapitre adopte donc une grille de lecture particulière du phénomène partisan, constituée par un type d'approche théorique ou par une question de recherche fondatrice. Cette introduction tente de restituer

de manière synthétique – quoique subjective<sup>5</sup> – les arguments développés par chacun des auteurs.

La première partie est composée d'une série de sept chapitres portant sur les principaux partis français : la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), le Parti communiste français (PCF), le Parti socialiste (PS), les Verts, l'Union pour la démocratie française (UDF), l'Union pour un mouvement populaire (UMP) et le Front national (FN). La seconde fournit trois éclairages complémentaires sur le système partisan français. Une telle construction laisse évidemment des angles morts, ceux-ci sont d'ailleurs révélateurs de l'état actuel de la production scientifique. Sans être exhaustive, on peut par exemple souligner qu'aucune contribution ne se réfère au modèle du choix rationnel pourtant très présent dans la littérature américaine : on ne s'en étonnera pas. On peut également noter qu'il existe peu d'études portant sur le travail partisan en matière programmatique, voire même idéologique<sup>6</sup> : on s'en étonnera plus si l'on considère que l'activité programmatique est un maillon essentiel de l'articulation entre *policies* et *politics*, et si l'on garde en mémoire les réflexions pionnières de Frédéric Bon<sup>7</sup> sur les idéologies partisans.

Le premier chapitre s'intéresse à l'engagement militant en mobilisant une analyse en termes de trajectoires. Dans le cas de la LCR, une telle approche s'avère particulièrement pertinente dans la mesure où cette organisation est caractérisée non seulement par les aléas de sa

---

5. *Une telle entreprise collective suppose de successifs échanges entre les contributeurs et la coordinatrice, et je tiens à remercier tous les auteurs de cet ouvrage (y compris Sylvain Brouard qui n'y a finalement pas participé) pour leur travail.*

6. *Seul Alexandre Dézé traite de cette dimension idéologique, mais il en souligne aussi les lacunes.*

7. *Frédéric Bon, Les Discours de la politique, textes réunis par Yves Schemel, Paris, Economica, 1991.*

capacité mobilisatrice (revenue au devant de la scène en 2002, elle avait connu une traversée du désert dans les années 1990), mais également par la multipositionnalité de ses militants, engagés, parallèlement ou successivement, dans des organisations syndicales ou des associations contestataires. En saisissant les trajectoires de manière à la fois quantitative et qualitative, on est à même d'en repérer des types dominants dans l'organisation et de les confronter aux témoignages individuels recueillis par entretiens. Trajectoire historique de l'organisation et trajectoires individuelles sont donc pensées en relation. Ainsi, on peut établir que le repli des années 1990 a conduit de nombreux militants à s'investir dans ces « structures de rémanence » qu'ont constituées les syndicats et les associations contestataires. En retour, cet investissement a eu des effets sur le parti, qui s'est largement transformé en intégrant des militants marqués par des expériences en marge de la LCR. La mise en lumière de ces processus conduit à souligner comment une organisation se maintient en se transformant.

Le PCF est le cas idéal pour présenter et discuter l'approche « sociétale », « socio-historique », ou « sociale » (les labels se superposent et témoignent, d'ailleurs, de certaines inflexions). Cette pertinence tient d'abord au fait que cette grille d'analyse a largement été constituée à partir de l'analyse de l'identité partisane communiste. Pourtant, il ne s'agit pas, dans le chapitre 2, d'inscrire simplement le déclin communiste dans un contexte socioculturel saisi à l'échelle locale. Il est question, plus radicalement, de l'analyser en termes d'histoire sociale et de le comprendre à partir de la transformation des rapports socioprofessionnels qui structurent les réseaux communistes. Les conflits qui éclatent localement entre communistes et syndicalistes de la Confédération générale du travail (CGT) préfigurent le déclin qui interviendra électoralement quelques années plus tard. Mais ils relèvent, dans les deux études locales présentées, de logiques sensiblement différentes. Dans le cas

grenoblois, ils signalent la rétraction communiste sur ses structures municipales, puisque les tensions entre syndicalistes et élus communistes se fondent, en réalité, sur des conflits de travail et de hiérarchie entre des syndicalistes, essentiellement constitués par des employés municipaux, et des « patrons », incarnés par les élus du parti. Dans le cas lorrain, ces conflits renvoient à des divergences sur la gestion de la crise industrielle et conduisent à l'émancipation des syndicats de mineurs qui, s'ils n'avaient jamais véritablement constitué le cœur du parti, demeuraient soumis à son influence.

La démocratie au sein des partis politiques est, depuis l'origine, un des enjeux les plus discutés. Elle constitue le cœur de la deuxième vague de critique des partis politiques<sup>8</sup>, celle qu'incarnent Roberto Michels<sup>9</sup> et Moisei Ostrogorski<sup>10</sup>, critiquant la confiscation du pouvoir par une oligarchie ou un « boss ». Le chapitre 3 reprend ce débat fondateur à propos des Verts, dont on connaît l'attachement quasi obsessionnel à des tentatives de renouvellement des pratiques démocratiques. Grands producteurs de réformes statutaires, les Verts ont multiplié les dispositifs et les procédures pour créer une organisation conforme à leur idéal démocratique en assurant le pluralisme, en prévenant l'établissement de toute hiérarchie, et en promouvant la participation du plus grand nombre. L'empilement des règles et des normes, mais aussi l'enjeu

---

8. *On peut considérer qu'après une première vague (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) critiquant les partis au motif qu'ils seraient des facteurs de division de l'unité nationale, une deuxième vague (début du XX<sup>e</sup> siècle) met en cause leurs pratiques antidémocratiques.*

9. Roberto Michels, *Les Partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1971 [1<sup>e</sup> éd. 1911].

10. Moisei Ostrogorski, *La Démocratie et les partis politiques*, Paris, Le Seuil, 1979 [1<sup>e</sup> éd. 1902].

que finissent par constituer leur usage et leur interprétation, ont non seulement secrété des compétences mais des inégalités spécifiques. Leur mise en pratique contribue aussi largement à un sentiment de confusion, voire d'obstruction procédurière, et façonne des interactions spécifiques qui sont loin de l'image d'une société verte amicale et conviviale. À tel point que la délibération tant recherchée se heurte à l'absence de confiance réciproque.

Le chapitre 4 consacré au PS prolonge, en quelque sorte, cette réflexion en prenant au sérieux la notion de culture d'organisation. Pour une telle entreprise, le « cas » socialiste apparaît particulièrement adapté dans la mesure où les questions d'organisation y sont problématiques. Elles s'avèrent à la fois bien plus visibles que chez les concurrents de la droite française et bien moins légitimes que chez les homologues de la gauche européenne. Penser en termes de culture d'organisation suppose de travailler au croisement des normes et des pratiques. Deux accès à la culture partisane sont donc privilégiés : l'entrée par les rituels et par les praticiens. La première entrée s'appuie sur l'analyse des congrès et permet de comprendre les normes partisans ; la seconde conduit à saisir les pratiques à travers ceux qui les mettent en œuvre, ceux que l'on pourrait qualifier de « professionnels de l'organisation ». L'analyse de leurs trajectoires et de leurs systèmes de croyances, complétée par un travail d'observation, conduit à comprendre la manière dont ils s'accommodent de ces normes. Au bout du compte, la forme d'occultation des enjeux organisationnels qui apparaît produit bien des effets sur les conceptions que les militants et les dirigeants ont de leur parti. C'est aussi la définition d'une oligarchie partisane cumulant pouvoir de décision politique et maîtrise totale de l'organisation que l'on est conduit à interroger.

Le chapitre 5 se donne pour objectif de reconsidérer l'approche organisationnelle en militant pour les jeux d'échelle, c'est-à-dire

pour l'appréhension d'un parti « par le bas », le local, et « par le haut », le national. Dans le cas de l'UDF, « l'approche par le bas » permet de doter d'une consistance sociale la notion de notables, si souvent mobilisée lorsque l'on parle du centre droit. Les notables UDF ne se réduisent pas à leur mandat électoral, leur position locale est aussi tributaire de leur place dans des réseaux associatifs catholiques. Ces derniers leur ont souvent fourni une matrice commune de socialisation tout comme ils influent sur leurs modes de mobilisation – distanciée et intermittente. « L'approche par le haut » permet de saisir la fragmentation, le mouvement ondulatoire et la plasticité de l'UDF, mais elle met également au jour une structure d'emboîtement. Si l'UDF « tient », c'est moins par des mécanismes de coercition ou d'appareil que par des jeux croisés et plus subtils, alliant le contrôle et l'autocontrôle, la déstabilisation si nécessaire des équilibres locaux, et la déconnexion partielle des lignes de conduite et des modes de légitimité selon les sites partisans.

Avec l'UMP, c'est la question du pluralisme qui est traitée à partir du cadre proposé par Giovanni Sartori. Question fondatrice de toute réflexion sur le phénomène partisan, elle se trouve au cœur de l'analyse historique de la droite partisane française, et s'inscrit au centre du projet (et des difficultés) de l'UMP depuis 2002. Partir de Giovanni Sartori suppose de prendre en compte à la fois le degré d'institutionnalisation des tendances, leur consistance idéologique et leur éventuel engagement dans la compétition pour l'autorité partisane. À la lecture du chapitre 6, il apparaît que le pluralisme intrapartisan de la droite française est loin de correspondre au modèle sartorien. Ce constat renvoie d'abord au progressif abandon des instruments d'expression du pluralisme initialement prévus au profit de liens d'association plus opaques, mais il s'explique également par la difficile traduction de la structuration idéologique dans la compétition interne. Toutefois, la formation de courants idéologiques (principalement les courants

libéral, social et souverainiste) et l'expression de cristallisations idéologiques, d'ailleurs souvent rendues visibles en réaction aux prises de position de la direction du parti, signalent que des formes de (re)structuration idéologique sont en cours qui peuvent redonner au cadre partisan un rôle dans la fabrication des clivages.

L'analyse des idéologies partisans est un domaine, longtemps classique, aujourd'hui largement laissé en jachère. L'étude du FN a contribué à une forme de réinvestissement de ce sujet exacerbant une bataille taxinomique sur la qualification idéologique de cette organisation. Mais s'intéresser à l'idéologie partisane, c'est également travailler sur la manière dont elle est produite, diffusée, utilisée, et enfin reçue. S'agissant des modes de production et de diffusion, l'exemple frontiste ouvre des pistes de réflexion sur la variété des liens qu'un parti noue avec le champ intellectuel. Entre une institution comme le Conseil scientifique du FN, tel qu'il est analysé dans le chapitre 7, et les groupes informels d'experts du PS, des investissements et un système d'échanges évidemment très différents avec le monde intellectuel sont repérables. De même, le développement au FN d'un système de formation interne, visant à la fois la diffusion doctrinale et l'inculcation militante, conduit à s'interroger sur la manière dont les autres partis prennent en charge cette entreprise. De telles comparaisons débouchent logiquement sur la question de l'éventuelle spécificité du FN et sur sa particulière « intensité idéologique ». À l'aune de la littérature frontiste, de l'effort qu'il déploie pour légitimer ses positions et former ses adhérents, voire de la persistance de ses thèmes de mobilisation, le FN dénote une évidente « intensité idéologique ». Mais intensité ne signifie pas cohérence, comme le signale l'étude de l'univers idéologique des militants frontistes et des usages stratégiques de ses dirigeants.

La seconde partie déplace le regard des organisations, en tant que telles, vers le système partisan français, dans son ensemble.

Toutefois, la même logique est suivie puisqu'il s'agit de présenter et de discuter trois manières d'analyser la transformation du système partisan français.

L'approche cognitive, adoptée dans le chapitre 8, est centrée sur les perceptions des électeurs et, plus précisément, sur leur utilisation d'un ensemble de repères et d'informations pour se situer, à moindre coût, dans l'univers politique. Dans cette perspective, les partis constituent des outils essentiels, même s'ils sont utilisés de manière particulière dans un système multipartisan et polarisé comme celui de la France. En effet, le lien partisan est généralement entendu comme le lien établi entre un électeur et son parti préféré. En réalité, les électeurs français sont confrontés non pas à un ou deux partis mais à un système, c'est-à-dire à un ensemble structuré de relations entre organisations. Leur perception se fonde sur un éventail plus ou moins large de partis et conduit à une évaluation prenant en compte leur distance relative. Chaque électeur peut se repérer en fonction d'un parti, dont il se sent particulièrement proche, ou inclure d'autres partis, dont il est plus éloigné. Il peut aussi suivre une logique strictement négative et prendre position d'abord « contre » (le PCF a longtemps incarné ce parti repoussoir pour une partie de l'électorat, aujourd'hui le FN remplit ce rôle). Une telle analyse permet de relativiser partiellement ou de nuancer l'idée d'une marginalisation des partis dans le mode de repérage des électeurs. Elle fournit également un argument de plus pour étayer la thèse selon laquelle la politisation – y compris non professionnelle – est autant affaire de rejet que d'adhésion, d'adversaires que de partenaires.

L'analyse néo-institutionnelle constitue une approche différente du système des partis français et des organisations qui le composent. Elle est menée, dans le chapitre 9, à partir d'une mise à l'épreuve de la notion de « présidentialisation ». La présidentialisation du système français et l'émergence de ce que l'on a pu appeler des « partis

présidentiels » s'appuient sur une vision assez déterministe, celle de l'institutionnalisme classique. En réalité, l'architecture institutionnelle est rarement monolithique et univoque : le néo-institutionnalisme se donne justement pour objectif de saisir la complexité des logiques à l'œuvre. Dans le cas de la Cinquième République, cet objectif est d'autant plus pertinent que ces institutions reposent sur des principes – la présidentialisation et la responsabilité gouvernementale – et donc des logiques généralement jugés contradictoires. Leur croisement conduit à un renforcement des partis au cœur du système politique. Au-delà de la rhétorique et de la symbolique, loin d'être une affaire entre le peuple et une personnalité qui l'incarnerait, l'élection présidentielle est une affaire de partis. Non seulement ceux-ci ont progressivement établi un monopole dans la désignation des candidats mais, progressivement, la direction d'un parti a été considérée comme une étape nécessaire, si ce n'est suffisante, dans la conquête présidentielle. Au terme de cette analyse, le système partisan français apparaît bien moins différent des autres systèmes européens. La médiatisation, la personnalisation et l'infléchissement idéologique des campagnes électorales n'y sont pas plus accentués, et l'influence des partis n'y est pas plus faible.

Le chapitre 10 poursuit la réflexion sur l'impact des institutions sur le système partisan en s'intéressant aux règles électorales, entendues comme l'ensemble des lois qui ordonnent la compétition électorale, modes de scrutin bien sûr, mais aussi règles de financement. À y regarder de plus près, il apparaît que les fluctuations – à court terme – et les transformations – à plus long terme – du système partisan français ne sont pas toutes imputables au mode de scrutin. Plus précisément, s'agissant des élections législatives, les effets du mode de scrutin sont clairement perceptibles à l'échelle des circonscriptions législatives, où une forme de stabilité structurée autour d'une configuration reposant sur trois candidats dominants est

perceptible. Elles sont moins évidentes à l'échelle nationale compte tenu de l'indétermination que génère la variété des configurations de candidatures. Cette réflexion milite donc pour la prise en compte des effets d'interaction complexes incluant l'ensemble des élections, des lois électorales, des échelles et des cycles.

Au départ de ce projet, le risque d'une forme d'hétérogénéité était pris, voire même recherché. Au final, se dégage plutôt une manière commune de penser les partis par l'intérêt que portent de nombreuses contributions aux dimensions sociale, culturelle, voire institutionnelle. Mais si le risque de la diversité avait été pris, c'était au nom d'une nécessaire confrontation des points de vue qui ne peut évidemment pas se cantonner au champ scientifique français. À l'échelle internationale, il existe une évidente marginalité mais peut-être aussi une forme d'originalité des spécialistes français sur les partis politiques. Afin de contribuer à réduire cette marginalité mais aussi à mettre à l'épreuve cette originalité, il apparaît particulièrement nécessaire d'ouvrir le débat. C'est pourquoi cet ouvrage se clôt par une conclusion qui revient sur cet enjeu et par une postface qui livre le point de vue d'un spécialiste anglais des partis américains<sup>11</sup> sur le cas français. « Les partis vus de France » : une telle perspective implique d'analyser, dans un même mouvement, les partis français et la « manière française » de les penser.

---

11. Alan Ware est professeur à l'Université d'Oxford (Worcester College). Il est l'auteur d'ouvrages sur les partis américains (*The Breakdown of Democratic Party Organization, 1940-1980, Oxford, Clarendon Press, 1985*, et *The American Direct Primary : Party Institutionalization and Transformation in the North, Cambridge, Cambridge University Press, 2002*) et sur les partis en général, *Political Parties and Party Systems, Oxford, Oxford University Press, 1996*.